



**17^e session de l'Assemblée des Etats parties
au Statut de Rome de la Cour pénale internationale**

5–12 décembre 2018

Débat général

La Haye, le 6 décembre 2018

**17th session of the Assembly of States Parties
to the Rome Statute of the International Criminal Court**

5–12 December 2018

General Debate

The Hague, 6 December 2018

Monsieur le Président,

La commémoration du vingtième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome nous rappelle l'avancée historique que représente la création de la Cour pénale internationale (CPI).

La Suisse salue un nombre de développements positifs au cours de l'année écoulée qui méritent d'être mentionnés:

- Le crime d'agression relève désormais de la compétence de la CPI;
- Le renvoi par six États d'une situation devant la CPI constitue un signe de confiance et de soutien envers celle-ci;
- La remise d'Alfred Yekatom à la Cour fait avancer la cause de la justice en République centrafricaine;
- Les nombreuses enquêtes en cours offrent aux victimes dans toutes les régions du monde la perspective d'obtenir justice ;
- Enfin, en tant que co-présidente du réseau *International Gender Champions* à La Haye, la Suisse se félicite des engagements pris par le Président, la Procureure et le Greffier de la Cour en tant que *Gender Champions* pour promouvoir l'égalité des genres au sein de la CPI et dans ses activités. Nous sommes heureux d'annoncer que le lancement officiel du chapitre *International Gender Champions* de La Haye aura lieu le 5 février prochain, à la CPI.

Ce bilan positif se trouve cependant assombri par les quinze demandes d'arrestation et de remise toujours en attente d'exécution. L'effet dissuasif de la Cour et, a fortiori, la protection des personnes les plus vulnérables, à savoir les victimes de guerre, s'en trouvent affaiblis.

Monsieur le Président,

La Cour a récemment fait l'objet d'attaques politiques. Nous souhaitons rappeler aux détracteurs de la CPI que celle-ci ne peut se saisir d'un cas si les autorités nationales ont la volonté ou la capacité de mener véritablement à bien l'enquête ou les poursuites. Plutôt que de menacer ou de blâmer la Cour, les États devraient activer leur propre système de justice. Plutôt que de se retirer du Statut, ils devraient coopérer avec la Cour.

La Suisse réaffirme son plein appui à la Cour et à sa mission de servir les victimes, de garantir la reddition de comptes et de contribuer à une paix durable. Nous remercions la Cour et son personnel pour leur travail assidu.

Monsieur le Président,

Notre soutien doit également se concrétiser financièrement. La Cour a besoin d'un budget en adéquation avec sa charge de travail. Notre groupe d'experts, le Comité du budget et des finances, propose un tel budget en recommandant une augmentation de 0,6%. La décision de cette Assemblée devrait être fondée sur cette recommandation et nous sommes convaincus que les délégations s'accorderont sur ce qui représente une croissance budgétaire très modeste.

Nous sommes préoccupés par la situation difficile à laquelle la Cour est confrontée en termes de liquidités. L'Assemblée doit faire face à ce risque d'atteinte à la réputation. Premièrement, elle devrait renflouer le Fonds de roulement et le Fonds en cas d'imprévus à un niveau suffisant. Deuxièmement, l'Assemblée devrait autoriser le Bureau à réagir aux éventuels problèmes de liquidités au cours de la période intersessionnelle. Depuis plusieurs années, la Cour, le Comité du budget et des finances et les auditeurs avertissent les États parties de la vulnérabilité de la Cour en matière de flux de trésorerie. Assurer des réserves précautionnaires suffisantes relève d'une gestion budgétaire responsable. Nous ne pouvons continuer à nier cette réalité.

Dans ce contexte, la Suisse reste très préoccupée par l'ampleur des arriérés. Il est inacceptable que le non-paiement par certains États parties de leurs contributions entraîne de graves déficits de liquidités.

Accroître l'efficacité des opérations de la Cour constitue une priorité pour la Suisse. Une cour performante a besoin d'un leadership efficace. Nous souhaitons donc souligner la responsabilité cruciale de l'Assemblée dans le contexte de l'élection de la prochaine ou du prochain Procureur de la CPI. La Suisse soutient la création d'un comité d'experts indépendants chargé d'identifier et d'évaluer les candidats, dans le cadre d'un processus transparent et fondé sur le mérite.

Monsieur le Président,

Affamer des civils est un crime atroce. Le Statut de Rome criminalise l'utilisation de la famine contre des personnes civiles en tant que crime de guerre uniquement dans le cadre de conflits armés internationaux. La plupart des conflits armés d'aujourd'hui sont cependant de nature interne.

C'est pourquoi la Suisse propose de modifier le Statut de Rome pour y inclure le crime de guerre consistant à affamer délibérément des civils comme méthode de guerre dans les conflits armés non-internationaux. La criminalisation de cet acte renforcerait la protection des civils, la prévention et la justice. La cohérence du Statut s'en verrait également améliorée: pour une victime, le type de conflit dans lequel un crime a été commis importe peu.

Le groupe de travail sur les amendements a examiné notre proposition cette année et nous nous réjouissons de poursuivre les discussions l'année prochaine. Nous invitons tous les États parties à participer au débat et à soutenir cette proposition. Notre side-event lundi à l'heure du déjeuner représente une bonne opportunité pour ce faire.

Monsieur le Président,

Il y a vingt ans, les États ont adopté le Statut de Rome. Aujourd'hui nous devons réaffirmer notre engagement collectif visant à mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus atroces et à rendre justice aux victimes. Notre soutien ne peut faiblir.

Mr. President

As we commemorate the 20th anniversary of the Rome Statute, we are reminded of the historic advance the creation of the International Criminal Court (ICC) represents.

Switzerland welcomes a number of positive developments during the last year, which are worth mentioning:

- The crime of aggression is now under the jurisdiction of the ICC;
- The referral of a situation by six States constitutes a sign of trust in and support for the ICC;
- The cause of justice in the Central African Republic has been strengthened by the surrender of Alfred Yekatom;
- Numerous investigations provide a perspective for justice for victims in all regions of the world;
- Finally, as the co-chair of the International Gender Champions Den Haag Hub, Switzerland welcomes the commitment as Gender Champions of the ICC President, Prosecutor and Registrar to mainstream gender equality within the Court and in its activities. We are pleased to announce that the official launch of the International Gender Champions Hub in The Hague will take place on 5 February at the ICC.

This positive track record is however clouded by the fifteen arrest warrants and requests for surrender that States have not executed to this date. This weakens the deterring effect and ultimately the protection of the most vulnerable – the victims of wars.

Mr. President

The Court has recently been the subject of political attacks. We wish to remind detractors that the ICC cannot take a case where national authorities are able and willing to genuinely investigate and prosecute. Rather than threatening or blaming the Court, States should set their own justice system in motion. Rather than withdrawing from the Statute, they should cooperate with the Court.

Switzerland reaffirms that it strongly supports the Court and its mission to serve the victims, to ensure accountability and to contribute to sustainable peace. We thank the Court and its personnel for its hard work.

Mr. President

Our support must also materialize financially. The Court needs a budget that corresponds to its caseload. Our expert body, the Committee on Budget and Finance, proposes such a budget by recommending a 0.6% increase. The decision of this Assembly should be based on that recommendation and we are confident that delegations will agree on what represents a very modest budget growth.

We are concerned by the dire liquidity situation the Court faces. The Assembly should address this reputational risk. First, it should replenish the Working Capital Fund and the Contingency Fund to a sufficient level. Secondly, the Assembly should authorize the Bureau to react to possible liquidity shortfalls during the intersessional period. For several years, the Court, the Committee on Budget and Finance and the auditors have warned States Parties about the cash flow vulnerability of the Court. Ensuring sufficient

precautionary reserves is part of responsible budget management. We cannot continue to bury our heads in the sand.

In that context, Switzerland remains greatly preoccupied with the extent of arrears. It is unacceptable that the failure of some States Parties to pay their assessed contributions may result in serious liquidity shortfalls.

Mr. President

Increasing the effectiveness of court operations is a priority for Switzerland. An performing Court, needs an effective leadership. We therefore wish to underline the crucial responsibility of the Assembly to elect the ICC's next Prosecutor. Switzerland supports the establishment of a committee of independent experts to identify and assess candidates, in a merit-based and transparent process.

Mr. President

Starving civilians is a horrible crime. The Rome Statute criminalizes starving civilians as war crime only in *international* armed conflict. Yet, most of today's armed conflicts are *internal* in nature.

Therefore, Switzerland proposes to amend the Rome Statute to include the war crime of intentionally using starvation as a method of warfare in internal armed conflict. Criminalization would enhance the protection of civilians, reinforce prevention and strengthen justice. It would also improve the coherence of the Statute: For a victim, it does not matter in which type of conflict a crime has been committed.

The Working Group on Amendments has been considering our proposal this year and we are eager to pursue the discussion next year. We invite all States Parties to participate and to support this proposal. Our side-event on Monday during the lunchbreak provides a good opportunity to do so.

Mr. President

20 years ago, States adopted the Rome Statute. Today, we must reaffirm our collective commitment to end impunity for the most horrendous crimes and to bring justice to victims. Our support cannot falter.